

# M Jørn Holme

Directeur général

Direction norvégienne du patrimoine culturel



## 1. Éducation

Mastère en droit, Université d'Oslo, 1986

## 2. Carrière professionnelle

Depuis 2009 : Directeur général de la Direction norvégienne du patrimoine culturel

2004 – 2009 : Directeur général du Service de renseignement de la police norvégienne, Norvège

2001 – 2004 : Secrétaire d'État au Ministère norvégien de la Justice et de la Sécurité publique

1996 – 1997 : Directeur général adjoint de la Direction norvégienne du patrimoine culturel

1991 – 2001 : Premier procureur général à l'Autorité nationale d'enquête et de poursuite des infractions économiques et environnementales

## 3. Expérience régionale et internationale

- Représente l'organisme national chargé de la gestion des monuments et des sites archéologiques et architecturaux ainsi que des environnements culturels.
- Responsable de la proposition d'inscription de biens norvégiens au patrimoine mondial et de leur gestion.
- Collabore avec d'autres organismes s'occupant du patrimoine environnemental et culturel, aux niveaux national et international.
- Possède une vaste expérience de collaborations bilatérales avec des pays du monde entier.
- A accompli un travail essentiel pour combattre la criminalité environnementale.
- Spécialiste de la législation applicable à la conservation et à la gestion du patrimoine culturel.
- Grâce à la formation pour hauts dirigeants dispensée par le Collège norvégien de défense nationale, excellente compréhension de la situation des régions affectées par la guerre, les conflits et le terrorisme, et donc des infractions au patrimoine culturel.

## 4. Langues

Norvégien (langue maternelle) et anglais.

## 5. Appartenance à des organisations professionnelles et internationales

En qualité de Directeur général de la Direction norvégienne du patrimoine culturel, il a été nommé Commissaire général national à la Convention de La Haye de 1954, y compris le Deuxième Protocole.

2013 : Directeur de la troïka du Forum des directeurs nationaux du patrimoine culturel européen (European Heritage Heads Forum). Le premier secrétariat du forum a été créé durant son mandat.

2006 – 2009 : Membre du conseil d'administration de la Société pour la préservation des monuments anciens norvégiens, la plus ancienne et la plus importante ONG du pays.

2005 – 2009 : En tant que Directeur général du Service de renseignement de la police norvégienne, il était membre du Club de Berne, un réseau international regroupant les chefs des services de sécurité. Président du Club de Berne de 2008 à 2009.

## 6. Publications dans le domaine du patrimoine culturel

Contributeur actif au débat public, par le biais notamment de la télévision et de la radio, de livres, revues, journaux. Le *Prix de la communication* lui a été décerné par la Société norvégienne de communication en 2007.

Quelques publications intéressantes dans le domaine :

*Faunakriminalitet og annen naturkriminalitet* (Criminalité contre la faune et autre criminalité contre la nature) (Økokrim, 1994), rédacteur et auteur principal : Cet ouvrage met en avant la chasse et le commerce illégaux des espèces menacées ainsi que les interventions illégales dans les espaces naturels.

*Kulturminnevern, lov, forvaltning og håndhevelse* (Protection du patrimoine culturel, législation, gestion et application de la loi) (Økokrim, 1<sup>e</sup> éd. 2001, 2<sup>e</sup> éd. 2004), rédacteur et auteur principal : Cet ouvrage donne une vision approfondie du vaste et complexe domaine que constitue la gestion du patrimoine culturel et de l'application de la législation en vertu de la loi sur le patrimoine culturel. Cet ouvrage a renforcé le rapprochement entre la gestion du patrimoine culturel et l'application de la législation, en attirant par exemple l'attention sur les infractions commises contre le patrimoine culturel. Il fournit en outre des orientations générales utiles pour la gestion.